



LYCEE POLYVALENT Ernest COUTEAUX
SAINT-AMAND-LES-EAUX



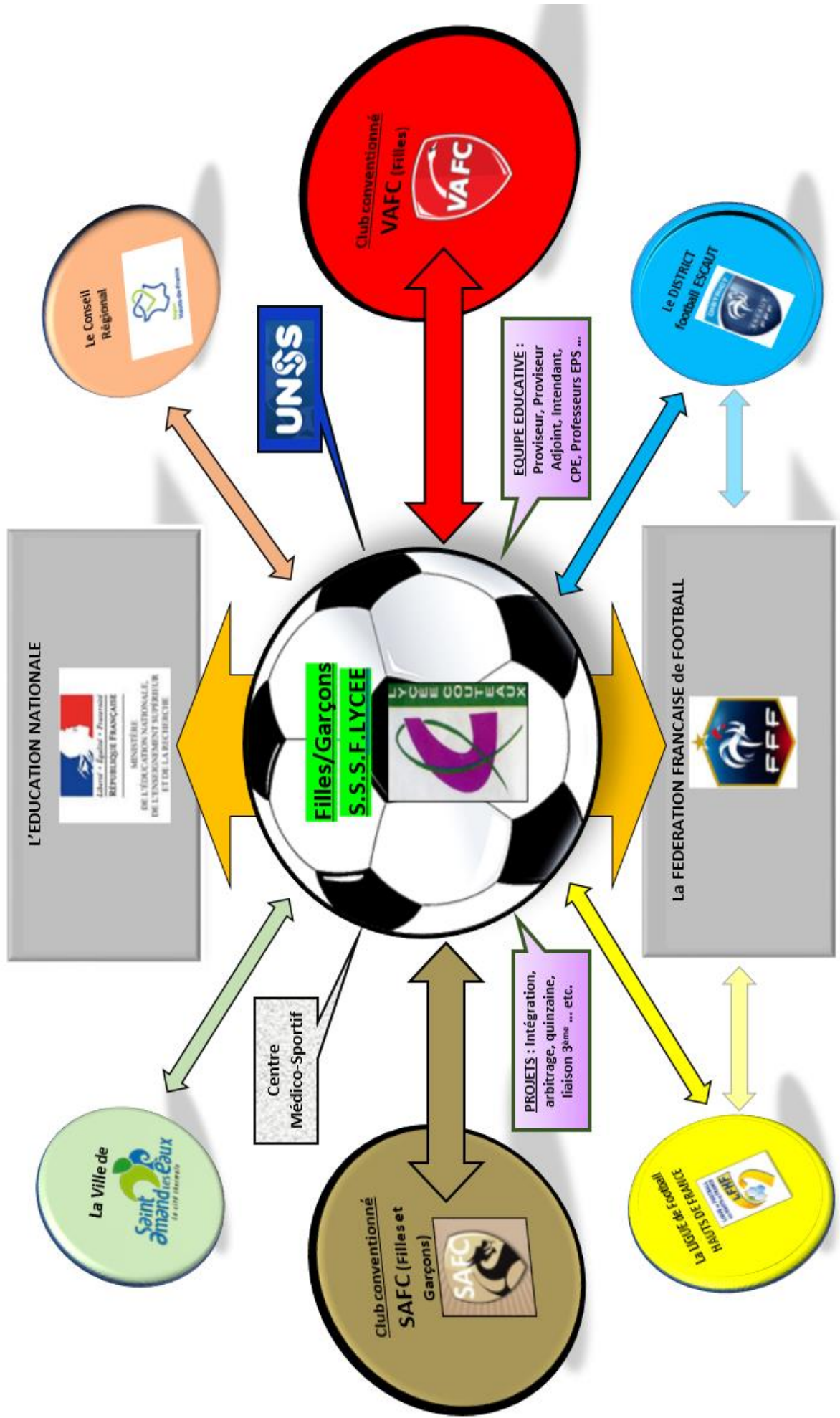
SECTION
FOOTBALL
MASCULINE

SECTION
FOOTBALL
FEMININE

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021



ASSISE de la STRUCTURE SSSF Lycée Ernest Cousteaux SAINT-AMAND-LES-EAUX (partenariats & conventions)



Les **SECTIONS FOOTBALL** sont 2 projets ambitieux liant l'**Education Nationale**, la ville de **Saint Amand-les-eaux**, la **Fédération Française de Football**, le club du **SAFC** et le club Professionnel du **VAFC**.

Le fonctionnement des **SECTIONS FOOTBALL** est réévalué chaque année par une commission présidée par le Chef d'Etablissement.

Objectifs :

- Favoriser au sein du Lycée, la pratique du football au plus haut niveau en relation avec un club.
- Favoriser et contribuer à la réussite indispensable des études par une organisation du temps spécifique et adaptée à la pratique.
- S'approprier la culture sportive du Football (Ses origines, son Histoire, l'évolution de sa réglementation, de son arbitrage, ses débouchés dans la formation éducateurs ... etc.)
- Favoriser chez les élèves, le développement du vivre ensemble et de culture citoyenne.

Contenus de Formation :

Durant les 3 années de cursus scolaire les élèves travaillent au développement des capacités suivantes :

- Techniques spécifiques football à 11 et futsal.
- Physiques (coordination, vitesse, endurance, psychomotricité, prises d'informations ...)
- Tactiques (défensives et offensives)
- Mentales et sociales.
- Arbitrage.
- Formation Educateur

... Pour former une joueuse ou un joueur complet.

Conditions de recrutement :

Il est effectué à l'échelon local et régional, pour les garçons et les filles auprès des Collèges et des clubs. Les candidats et les candidates doivent être licenciés dans un club affilié à la Fédération Française de Football.

Un test obligatoire de niveaux de pratiques aura lieu le :

Le jeudi 7 mai 2020 pour les garçons

Le jeudi 30 avril 2020 pour les filles

Le dossier (à télécharger sur le site du Lycée) complet correctement rempli devra être envoyé impérativement avant le 15 avril 2020 à l'adresse suivante :

**Messieurs DUPONT/CHAUVIN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL
LYCEE POLYVALENT Ernest COUTEAUX
37 Avenue du Collège BP 229
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX**

Une commission sportive se réunira pour apprécier le profil et les performances des candidats et des candidates. **Les résultats vous seront communiqués par courrier avant le 20 mai 2020.**

Le Chef d'Etablissement évaluera les résultats scolaires et en accord avec la famille intégrera l'élève dans la SECTION SPORTIVE FOOTBALL de l'établissement, **sous réserve d'affectation définitive de celui-ci au Lycée Ernest COUTEAUX.** (Si l'élève ayant été reçu au concours, n'est pas affecté au final au Lycée E. COUTEAUX, celui-ci n'intégrera pas la SSSF de l'établissement en question).

Pour l'élève dont le domicile serait éloigné du Lycée, il formulera un vœu d'affectation sur l'établissement. Le Lycée dispose d'un internat neuf pouvant les accueillir. (Un internat de 88 places). Le tarif journalier 2019 est de **8,22 €** comprenant : l'hébergement, le petit déjeuner, le repas du midi et du soir, ainsi que le goûter indispensable à nos sportifs.

Le forfait annuel est donc de 1 446 €, 5 jours par semaine hors W.E, soit 176 jours d'ouverture à l'année. Les familles peuvent bénéficier d'une aide à l'internat de 30 %.

« La CHARTE » ou le contrat de réussite scolaire :

La charte est signée par l'équipe pédagogique, les éducateurs des clubs partenaires, la famille et l'élève afin de définir clairement les enjeux aux niveaux de la réussite scolaire et de la réussite sportive.

Organisation Pédagogique :

➤ Effectif :

15 filles et garçons par niveaux (secondes, premières, professionnelles et générales) regroupés pour l'enseignement spécifique football au sein de groupe différenciés, en fonction du niveau de leur performance sportive.

➤ Horaires spécifiques : intégrés dans les emplois du temps

1 séance de renforcement musculaire ou de récupération active de 1h
2 Séances de travail pratique et d'apprentissage football de 2h.
Compétitions UNSS obligatoires (Futsal et foot à 11)

➤ Equipements sportifs :

- Un terrain synthétique au stade Municipal. (10')
- Un terrain synthétique au complexe NDA, pour compétitions.
- Un terrain en herbe au complexe Jean Verdavaine. (5')
- Une salle de sport au complexe Jean Verdavaine. (5')
- Une salle de musculation au complexe Jean Verdavaine. (5')
- Une piste d'athlétisme au complexe Jean Verdavaine. (5')

Encadrement :

Responsables pédagogiques des Sections masculine et féminine : **M. DUPONT/M. CHAUVIN**
(Professeurs EPS)

Responsable technique de la Section masculine : **Fabien FLORE (BEF)** pour le **SAFC**

Responsable technique filles de la Section féminine : **Arnaud RUFFIN (BEF)** pour le **VAFC**

Spécificité de notre section :

- Un élève peut intégrer la **SECTION SPORTIVE FOOTBALL** à chaque niveau, sous réserve d'accord de la commission sportive et du Chef d'Etablissement.
- Un élève peut être amené à quitter la **SECTION SPORTIVE FOOTBALL** en cas de problème de santé ou sportif majeur, ou bien pour un manque de résultats scolaires ou d'investissement au sein de la section, et après analyse par la commission sportive et le Chef d'Etablissement.

Un cadre de travail et d'accueil :

- Le CDI
- Deux salles d'étude dans le lycée
- Deux salles informatiques dans le lycée

(Lieux ouverts pendant le temps d'étude sur inscription des élèves)

- Salles de travail à chaque étage de l'internat

(Ouvertes jusqu'à 23h00 pour les élèves de premières et terminales)

- Buanderie

(A disposition des sportifs selon conditions)

- Bagagerie

(Ouverte le lundi de 7h15 à 7h45)

- Infirmerie

(Ouverte de 18h00 à 21h00 le lundi, mardi et mercredi)

- Une grande pièce de vie

Le foyer du rez-de-chaussée est un espace convivial et mixte. Elle permet aux internes de se détendre (lecture, jeux, télévision.....)

- Une restauration de qualité adaptée aux besoins alimentaires et aux heures d'entraînements des sportifs



LYCÉE POLYVALENT
ERNEST COUTEAUX

37 avenue du Collège
59230 Saint Amand-les-Eaux

Téléphone : 03 27 27 86 87
Fax : 03 27 48 77 31

INTERNAT DU LYCEE ERNEST COUTEAUX



Internat moderne disposant de 88 places

- 48 lits de garçons
- 40 lits de filles

Chambres individuelles ou collectives (3 lits) avec salle de douche attenante

Accueil des élèves des établissements de secteur conventionnés avec le lycée Couteaux (collège/ lycée).

Extérieur clôturé et paysagé
Environnement agréable

Dossiers de candidature internat disponible dans l'établissement dans lequel votre enfant est scolarisé à partir de mi-avril.

Et en téléchargement sur l'ENT du lycée.

Pour tous renseignements:
internat.0590192n@ac-lille.fr

LES REGLES DE VIE A L'INTERNAT DU LYCEE ERNEST COUTEAUX

L'installation des internes

L'élève devra se munir de son trousseau personnel (une liste minimale sera fournie à l'inscription).

Les internes doivent impérativement apporter un matériel de couchage complet, y compris couette et/ou couverture et alèse.

Accueil des internes

L'élève interne est accueilli du lundi 7h15 au vendredi 8h.

Pour le dépôt des bagages, la bagagerie de l'internat est ouverte le lundi de 7h15 à 7h45.

Passé cet horaire, les bagages sont stockés en bagagerie Vie scolaire. Celle-ci est accessible aux lycéens le vendredi matin à partir de 7h45.

Les élèves scolarisés à l'extérieur doivent prendre en charge leurs bagages le vendredi matin à 7h40.

Le temps d'étude

Le temps d'étude se déroule dans l'enceinte du lycée.

Aucun interne n'est autorisé à rester dans l'internat pendant ce temps d'étude.

Horaires de l'internat

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

- 6h30 lever des élèves
- 7h00 à 7h30 petit déjeuner
- 7h45 fermeture de l'internat
- 17h30 ouverture de l'internat - appel puis étude
- 19h00 repas
- 19h45 retour à l'internat pour temps libre ou étude
- 21h30 retour dans les étages
- 22h00 appel en chambre
- 22h15 extinction des feux

Mercredi

- 13h00 ouverture de l'internat
- Les activités de l'après-midi seront modulées suivant le statut et l'emploi du temps de l'interne.
- 17h30 retour à l'internat (sauf statut sportif ou activité extérieure)

Les autorisations de sortie

Chaque interne doit avoir obligatoirement un correspondant majeur domicilié dans un secteur géographique proche susceptible de l'accueillir en cas d'urgence (problème de santé, fermeture imprévisible de l'internat...)

Le mercredi après-midi, les internes ont des activités différentes liées à leur statut ou à leur emploi du temps:

- Cours ou étude surveillée ou activité au CDI
- Entraînement sportif aux heures prévues par les structures partenaires.
- Temps libre sous la surveillance de l'assistant d'éducation responsable.
- Sortie de l'internat avec autorisation parentale
- Activités culturelles ou sportives, en autonomie avec autorisation parentale.

Les autorisations exceptionnelles de sortie seront étudiées par le CPE et devront être transmises **le lundi matin**.

Les autorisations permanentes de sortie (entraînements sportifs, etc.) seront également étudiés par le CPE et devront être communiquées dès la demande d'inscription de l'élève.